



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 8 juin 2026 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : M. Dany Minville
Jean-William Ayotte
Denis Marticotte
Jean-louis Clavet
Pierre Martin

Mme : Josée Boulay

Était également présente Madame Léona Francoeur directrice
générale par intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur madame Nancy Cloutier, maire constatant qu'il
y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 117-06-2026

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Suivi des procès-verbaux et rapport des élus
- 5- Adoption des procès-verbaux du 11 et du 22 mai
- 6- Correspondance du mois
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**

- 9.1 : Avis de motion et présentation du projet
- 9.2 : Projet Chasse et Pêche
- 9.3 : CAUREQ
- 9.4 : Demande achat de terrain
- 9.5 : Représentants HLM (2)
- 9.6 : Nouveau maire-suppléant
- 9.7 : Demande de don Gala Méritas
- 9.8 : PM Desjardins
- 9.9 : Activités St-Jean
- 9.10 : Demande au ministère des Transports /rond point
St-Yvon
- 9.11 : Plan triennal École Notre-Dame
- 9.12 : Lumière route du Coteau et route de la Colonie
- 9.13 : Achat lampe UV et bandes orange pour Rotofix
- 9.14 : Soumission asphalte réparation routes mun.
- 9.15 : Symposium

10- Note de la DG :

- 11- Période de questions
- 12- Clôture de la séance

Maire

/Greffière-trésorière



4- SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORT DES ÉLUS

Aucune modification à faire sur le dernier procès-verbal et les conseillers donnent un bref compte rendu de leur dossier : Dany Mainville formation CCU; Josée Boulay formation CCU et ouverture des boutiques, Pierre Martin aura un suivi sécurité civile et croix rouge et madame le maire : lac à l'épaule MRC, rencontre avec élus et citoyens.

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 118-06-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2026

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2026, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2026 est approuvé tel que présenté.

Résolution # 119-06-2026

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 mai 2026

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 mai 2026, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 mai 2026 est approuvé tel que présenté.

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal et madame la maire en donne un bref aperçu.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 120-06-2026

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 31 mai 2026;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE les déboursés du mois de mai 2026 au montant de 92 026,22\$ soient acceptés, incluant prélèvements 58 086,34\$) chèques fournisseurs 6 047,45\$ et salaires 27 892,43\$. De plus : la maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnaire, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires



approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires.

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

N° de résolution
ou annotation

Résolution # 121-06-2026

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 8 juin 2026;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de : 28 321.68\$

Vérification livres : 5 432.58\$, UDA 6 093.68\$, Groupe Voyer 4 838.37\$, Bélanger et Fils 3 882.71\$, Ohméga 2 194.87\$, Arsenal 955.08\$, Gara Pro 766.60\$, FQM 995.97\$, Tremblay Bois 761.71, Guilbert, urbanisme : 2 400.11\$

9- Résolutions et règlements

9.1. : Résolution # 122-06-2026

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement

Monsieur Jean William Ayotte conseiller, donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-06 modifiant la grille des spécifications du règlement de zonage numéro 2007-05 afin d'autoriser la classe d'usage « R-2 récréation et loisirs » dans la zone 12HA et modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 2007-02 afin de reconnaître certains professionnels pour la signature des documents et plans relatifs à la construction ou à la modification d'installations septiques.

- Dépose le projet de règlement numéro 2026-06.

9.2 : Résolution # 123-06-2026

Autorisation projet Chasse et Pêche

SUR LA PROPOSITION DE PIERRE MARTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS:

QUE le projet de chasse et pêche concernant le tir à l'arc et arbalète dans le secteur du chalet des sports sera autorisé dès que le règlement # 2026-06 sera adopté.

9.3 : Résolution # 124-06-2026

Autorisation de signature - Contrat de service de prise d'appels d'urgence 9-1-1 avec le CAUREQ

ATTENDU QUE le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) offre un service de centre d'urgence 9-1-1 (CU 9-1-1);

ATTENDU QUE la Municipalité de Cloridorme a la responsabilité de s'assurer que son territoire est desservi par un centre d'urgence 9-1-1;



ATTENDU QUE la Municipalité de Cloridorme souhaite confier au CAUREQ la gestion et l'exploitation du centre d'urgence 9-1-1 pour son territoire;

ATTENDU QU'un contrat a été convenu entre les parties établissant les modalités de prestation du service;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE le conseil municipal approuve le contrat à intervenir entre la Municipalité de Cloridorme et le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) concernant la fourniture d'un service de prise d'appel d'urgence 9-1-1;

QUE ce contrat soit conclu pour la durée conforme aux modalités prévues;

QUE la maire et la greffière-trésorière par intérim soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Cloridorme, ledit contrat ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité de Cloridorme s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de ce contrat;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au CAUREQ et jointe au contrat à titre d'annexe.

9.4 : Résolution # 125-06-2026

Demande d'achat de terrain (lac Beaudoin)

Après discussion, il est proposé par JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cloridorme refuse la vente du terrain pour le moment, étant donné l'ébauche d'un projet potentiel.

9.5 Résolution # 126-06-2026

Présence d'élu et délai de convocation/ Représentants du HLM

ATTENDU QUE la transparence et la bonne gouvernance exigent une communication fluide entre les résidents, la direction et les représentants publics;

ATTENDU QU'IL est essentiel qu'un élu participe aux décisions stratégiques touchant le HLM;

ATTENDU QUE les administrateurs et les résidents doivent disposer d'un temps raisonnable pour analyser les dossiers avant chaque réunion;

ATTENDU QUE la municipalité exige au moins qu'un élu siégeant au conseil d'administration soit présent à chaque séance et que l'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents afférents soient transmis à tous les membres au moins une semaine avant la réunion sauf en cas d'urgence exceptionnelle validée par les membres;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-LOUIS CLAVET ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :



QUE les personnes suivantes soient mandatées par le Conseil municipal à faire partie du CA : soient madame Josée Boulay et monsieur Jean William Ayotte.

9.6 : Résolution # 127-06-2026

N° de résolution
ou annulation

Maire- suppléant

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RESOLU À L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE madame Josée Boulay soit nommée maire-suppléant pour les prochains huit mois.

Madame Boulay accepte.

9.7 : Résolution # 128-06-2026

Gala-Méritas

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RESOLU À L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QU'UN don de 250\$ soit octroyé à la Fondation Maître Esdras pour le gala méritas.

9.8: Résolution # 129-06-2026

PM Desjardins

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RESOLU À L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRÉSENTS;

QUE madame Léona Francoeur, dg par intérim est autorisée à présenter une demande d'aide financière à Desjardins pour 15 après midi chantant pour la saison estivale 2026.

9.9 : Résolution # 130-06-2026

Activités Fête Nationale

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RESOLU À L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRÉSENTS;

QUE durant les activités du 24 juin, l'inauguration du panneau « Hommes de mer » sera intégrée aux festivités.

QUE les achats requis sont également autorisés : vin, autre breuvage, achats de matériel pour la réalisation des activités, etc..

9.10 : Résolution # 131-06-2026

Demande au MTQ/ entrée route Beaudoin

SUR LA PROPOSITION DE PIERRE MARTIN CONSEILLER IL EST RESOLU À L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

Que le conseil autorise la directrice générale par intérim à faire parvenir une demande au ministère des Transports afin qu'il répare l'entrée de la route Beaudoin qui se brise à chaque hiver à cause de la circulation dense de leurs déneigeuses.

Maire

Greffière



9.11 : Résolution # 132-06-2026

Plan triennal de répartition et de destination /École Notre Dame

N° de résolution ou annotation
SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE le conseil municipal prend bonne note du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029 déposé à la municipalité concernant l'école Notre-Dame de Cloridorme.

9.12 : Résolution # 133-06-2026

Lumières de rue

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE le conseil municipal demande à Hydro-Québec l'installation de ~~deux~~ ^{une} lumières de rues : ~~une~~ située dans la route du Côteau, ~~et l'autre dans la route de la Colonie~~. Un plan détermine les endroits exacts et accompagnera la demande. 96

Les frais inhérents à ces installations seront pris en charge par la municipalité.

9.13 Résolution # 134-06-2026

Site de traitement/ achat

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

Les achats suivants : lampes UV chez Premier Tech au coût de 6662\$ plus taxes, et les bandes orange pour roto fix chez Harvey au coût de 2895\$ plus taxes.

9.14 : Résolution # 135-06-2026

Soumission asphalte

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE le conseil municipal désire effectuer des réparations de certaines routes municipales. Une demande de prix au même entrepreneur que l'an passé soit faite et si le coût convient, des travaux d'asphaltage seront effectués dans les routes Clavet et Beaudoin.

Ces dépenses feront partie de la subvention de la voirie 2026.

9.15 : Résolution # 136-06-2026

Symposium

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE le conseil municipal autorise les employés à transporter les panneaux pour l'organisation du symposium. Transport seulement.



Mot de la directrice par intérim :

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

N° de résolution
ou annotation

Madame la maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions : terrain au lac, gros rebuts, fer, sécurité civile pour feu forêt, plan d'intervention, réunion extraordinaire, halte et sur lettre d'appui projet église, Torpille, quai et toilettes, réparations mur de roches, subvention pour St-Jean, PM Desjardins, lumières de rues, état du frigidaire, tuyaux caserne pour accès sécuritaire.

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée à 19h59

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière